

Note critique. Regards récents sur le XIX^e siècle québécois Un renouveau de l'histoire politique?

Éric Bédard

Volume 8, Number 2, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000918ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000918ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)

1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Bédard, É. (2005). Note critique. Regards récents sur le XIX^e siècle québécois Un renouveau de l'histoire politique? *Globe*, 8(2), 279–302.
<https://doi.org/10.7202/1000918ar>

Recensions

Note critique.

Regards récents sur le XIX^e siècle québécois Un renouveau de l'histoire politique ?¹

L'histoire politique a relativement peu intéressé les historiens québécois au cours des dernières décennies. Depuis les années 1970, la recherche en histoire du Québec a surtout pris pour objet les différents processus de modernisation de la société québécoise. Il s'agissait alors de comprendre les effets de la révolution industrielle sur les rapports sociaux, l'aménagement du territoire, l'urbanisation accélérée, la culture matérielle, les idéologies, etc. Cette histoire économique et sociale du Québec – est-il nécessaire de le rappeler ? – s'est en partie écrite en opposition à l'histoire politique traditionnelle, descriptive et sans problématique². Aux yeux des historiens « modernistes », privilégier l'étude des structures lourdes à celle des conjonctures éphémères, c'était forcément accorder une place prédominante à l'explication économique et sociale³. Associée à la chronique anecdotique des joutes partisans, aux biographies édifiantes, l'histoire politique ne semblait pas en mesure d'offrir des interprétations « totalisantes » du passé québécois. Par ailleurs, c'est surtout le tournant du XX^e siècle qui a intéressé ces historiens modernistes, ce moment clé ayant vu se déployer les grands processus de la

1. Cet article recense les ouvrages suivants : Jean-Marie FECTEAU, *La liberté du pauvre*, Montréal, VLB, 2004 ; Marcel BELLAVANCE, *Le Québec au siècle des nationalités*, Montréal, VLB, 2004 ; et Louis-Georges HARVEY, *Le printemps de l'Amérique française*, Montréal, Boréal, 2005.

2. Paul-André LINTEAU, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, n° 147, 1983, p. 34-47.

3. Pour s'en convaincre, voir la structure des ouvrages suivants : Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, 1989, 2 volumes ; et John A. DICKINSON et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 2003.

modernité économique, technique et sociale⁴. Par conséquent, le xix^e siècle n'a pas beaucoup été étudié en lui-même et pour lui-même ; il n'a souvent intéressé les historiens que dans la mesure où il annonçait les grandes transformations du siècle à venir. L'étude du xix^e siècle avait, en quelque sorte, été aspirée par la téléologie moderniste, au point qu'il devenait difficile de restituer son historicité propre, sinon sa singularité.

Les ouvrages récents de Marcel Bellavance (*Le Québec au siècle des nationalités*, Montréal, VLB, 2004), de Jean-Marie Fecteau (*La liberté du pauvre*, Montréal, VLB, 2004) et de Louis-Georges Harvey (*Le printemps de l'Amérique française*, Montréal, Boréal, 2005) laissent cependant voir un renouveau de l'histoire politique au Québec et un intérêt inédit pour le xix^e siècle québécois. Comme le souhaitait ardemment, il y a quelques années, Réal Bélanger dans un plaidoyer en faveur d'un « retour à l'histoire politique », les livres de Bellavance, de Fecteau et de Harvey réintègrent « l'histoire politique dans l'explication historique⁵ ». Ces ouvrages tentent également de rendre compte de la singularité du xix^e siècle dans notre histoire. Ce xix^e qui intéresse ces trois historiens est plus que la genèse du xx^e : il a sa texture propre, son unité. Dans l'analyse historiographique qui suit, je veux montrer, dans un premier temps, dans quelle mesure cette nouvelle histoire « du » politique se présente comme une interprétation globale du xix^e siècle québécois. Dans un deuxième temps, je souhaite faire voir comment chacun de ces historiens traite la question du libéralisme, qui, à en juger par ces trois livres, reste l'un des débats fondamentaux de notre historiographie. Je terminerai par quelques considérations d'ensemble et des appréciations plus personnelles sur les trois ouvrages.

Trois chemins qui mènent à la politique

Dans la mesure où l'on considère que la sphère politique ne saurait se réduire aux luttes électorales et partisans, qu'elle renvoie plutôt à cet

4. Sur ce sujet, voir René DUROCHER, « L'émergence de l'histoire du Québec contemporain », Georges-Henri LÉVESQUE, Guy ROCHER et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 299-306.

5. Réal BÉLANGER, « Pour un retour à l'histoire politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 240.

« ordre synthétique⁶ » où sont traités les grands défis d'une collectivité, on peut penser que les chemins qui mènent à la politique sont nombreux. Cela vaut d'ailleurs pour la discipline historique comme pour les débats du présent. Lorsqu'on demande à des gens de nous parler *de* politique, on s'aperçoit vite que les thèmes abordés varient considérablement. Certains analyseront le dernier sondage sur la souveraineté, la place du Québec dans le Canada, les conséquences du déséquilibre fiscal, bref, la question « nationale » ou « constitutionnelle », c'est selon. D'autres parleront spontanément des enjeux liés à la pauvreté, du décrochage scolaire, du sort peu enviable de certaines mères monoparentales, bref, de la question « sociale ». D'autres enfin, probablement moins nombreux, s'indigneront du mode de scrutin actuel, du pouvoir trop grand des fonctionnaires par rapport à celui des élus, de l'argent qui corrompt les mœurs électorales, de la vétusté de l'institution monarchique, bref, de la question du « régime ». Les uns et les autres argueront que l'enjeu qu'ils privilégient est l'essence même de la politique. S'ils ne s'entendent pas sur ce qu'est vraiment *la* politique, ils accèdent, par des chemins différents, d'aucuns diraient complémentaires, à la sphère *du* politique. Or, c'est précisément chacun de ces trois chemins qu'empruntent, respectivement, ces trois ouvrages pour traiter de questions éminemment politiques.

Dans *Le Québec au siècle des nationalités*, Marcel Bellavance envisage le xix^e siècle québécois sous l'angle de la question nationale. Selon lui, les historiens modernistes ont eu raison d'étudier les grandes structures économiques et sociales qui ont façonné le Québec. Il ne comprend toutefois pas pourquoi cette étude minutieuse des processus de modernisation a laissé dans l'ombre la question nationale, comme si celle-ci appartenait à une sphère totalement indépendante des grandes mutations économiques et sociales : les théories sur le nationalisme étudiées par Bellavance indiquent plutôt le contraire. L'émergence du nationalisme, au Québec comme ailleurs selon l'auteur, serait l'une des manifestations les plus tangibles de la modernisation accélérée des sociétés qui a eu cours tout au long du xix^e siècle. Le nationalisme ne serait donc pas le contraire de la modernité, mais bien l'une de ses caractéristiques principales. L'éveil des nationalités en Amérique et en Europe et les bouleversements provoqués par la révolution industrielle tout au long du

6. Selon la belle formule de Pierre ROSANVALLON dans *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003, p. 12.

xix^e siècle ne sont ni des coïncidences ni des phénomènes antinomiques, ils participent de la même dynamique générale. C'est qu'au centre de cet éveil des nationalités et de cette révolution industrielle qui déferle sur l'Occident se tient une bourgeoisie ambitieuse et conquérante qui politise la question nationale pour mieux s'emparer des pouvoirs d'un État.

Au Québec comme ailleurs, explique Bellavance, la bourgeoisie prend sa place sur l'échiquier politique et impose, dès le début du xix^e siècle, un programme politique. Comme dans les autres sociétés occidentales, le nationalisme québécois du xix^e siècle n'est pas un phénomène naturel, spontanément issu du peuple ; il est plutôt le produit des intérêts d'une bourgeoisie qui encadre et mobilise les masses en animant des mouvements sociaux ou en fondant des partis politiques. C'est précisément ce qui se produit jusqu'aux événements de 1837, qui surviennent alors que le Québec vit les premiers moments de sa révolution industrielle, ce qu'avaient bien montré Gérard Bernier et Daniel Salée dans leur livre sur les Rébellions⁷, pour lequel Bellavance a la plus haute estime. Ce dernier rejette d'ailleurs les perspectives d'Allan Greer⁸ et de Fernand Ouellet⁹ sur les Rébellions. Bellavance croit que Greer insiste trop sur le caractère paysan de ce soulèvement, sur son prétendu « républicanisme agraire », et qu'il sous-estime le rôle des élites et la dimension nationale du mouvement. Il critique également la thèse de Ouellet sur la manipulation des masses, selon laquelle une élite aurait surnoisement détourné la juste colère de la population envers les seigneurs vers des revendications ethniques et réactionnaires. Greer et Ouellet, déplore Bellavance, refusent d'inscrire ce soulèvement nationaliste dans le contexte plus large de l'éveil des nationalités, un phénomène moderne et universel selon lui ; les deux restreignent la portée du mouvement, qui en le présentant comme la grogne concertée des ruraux contre des injustices d'Ancien Régime, qui en en faisant le combat d'arrière-garde d'une élite déconnectée du peuple.

7. Gérard BERNIER et Daniel SALÉE, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du xix^e siècle*, Montréal, Boréal, 1995.

8. Allan GREER, *The Patriots and the People. The Rebellion of 1837 in Rural Lower-Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1993.

9. Fernand OUELLET, « Les insurrections de 1837-38 : un phénomène social », *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p. 351-379.

RECENSIONS

Selon Bellavance, les Rébellions de 1837 témoignent d'un soulèvement nationalitaire tout à fait en accord avec son époque. Après la défaite, une nouvelle élite canadienne-française décide cependant de ne plus politiser la question nationale. Bellavance reprend ici une thèse fort connue de notre historiographie, selon laquelle la bourgeoisie libérale, fer de lance des Rébellions de 1837, accepte finalement de faire alliance avec le clergé catholique et la grande bourgeoisie d'affaires canadienne-anglaise¹⁰. Dès lors, le sort de la question nationale est réglé pour longtemps, malgré des événements mobilisateurs comme la pendaison de Riel et la conscription de 1917 qui font considérablement monter la fièvre nationaliste d'une grande partie de la population. En confinant la question nationale à la sphère culturelle, en propageant le mythe du pacte entre nations ou en militant en faveur de l'indépendance du Canada, et non pas du Québec, cette élite conservatrice va « suivre la voie frileuse de la survivance » (p. 27), provoquant, par le fait même, une « sortie de l'histoire en marche » (p. 170). En ne politisant plus la question nationale, l'élite canadienne-française bloque l'accès à la modernité politique du Québec, qui doit forcément se conclure par l'indépendance.

De son côté, dans *La liberté du pauvre*, Jean-Marie Fecteau étudie le XIX^e siècle québécois non pas sous l'angle de la question nationale, mais bien sous celui de la question sociale. Comme les historiens modernistes, Fecteau accorde une place prédominante aux rapports sociaux ; cependant, contrairement à eux, il s'intéresse avant tout à leurs conséquences politiques et aux nouvelles normes étatiques qu'ils engendrent¹¹. À

10. Marcel BELLAVANCE a consacré son premier livre à l'entrée du Québec dans la Confédération canadienne (*Le Québec et la Confédération – Un choix libre ? Le clergé et la constitution de 1867*, Québec, Septentrion, 1992). Il y défend la thèse d'une manipulation du peuple par les élites, notamment par le clergé.

11. Au début des années 1990, Jean-Marie FECTEAU a été de ceux qui ont milité pour que l'histoire politique retrouve ses lettres de noblesse. Il est d'ailleurs l'auteur du manifeste du *Bulletin d'histoire politique*, dans lequel il écrit : « rien n'échappe au questionnement du politique [...] la réalité exprimée par l'économique, le social, les rapports de genre, la culture – quand cette réalité met en jeu le pouvoir de contraindre et les contours du destin collectif – vient s'épuiser dans la question du politique [...] » (« Manifeste », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 1, n° 1, automne 1992, p. 4). L'histoire du politique qui l'intéresse est cependant d'un genre nouveau : c'est celle qui « a su intégrer les procédures de quantification et les analyses sérielles que certains considèrent comme seules garantes de la scientificité en histoire », ce qui lui permet de « transcender l'unique pour atteindre la masse » (*ibid.*, p. 4).

l'instar de Bellavance, Fecteau perçoit la révolution industrielle comme le phénomène marquant du XIX^e siècle et estime, lui aussi, que la bourgeoisie a joué un rôle politique clé. Toutefois, comme bien d'autres avant lui, ce qui le fascine dans cette profonde mutation économique et sociale, c'est moins l'éveil des nationalités que les criantes injustices sociales que cette révolution génère, les normes rigides qu'impose un « nouvel ordre des choses ». Si, à l'âge féodal, la pauvreté et la marginalité étaient des problèmes privés, si les marginaux étaient alors pris en charge par la famille ou la communauté immédiate, les injustices structurelles de la société industrielle sont telles que la criminalité et le « paupérisme », surtout dans les villes qui connaissent une croissance fulgurante, deviennent des enjeux collectifs qui interpellent les bourgeois au pouvoir¹². L'objectif du livre de Fecteau est précisément de montrer que cette bourgeoisie au pouvoir refuse pendant longtemps de faire de la question sociale un enjeu politique digne de ce nom. Pour cette nouvelle classe dominante, admettre les vices de la société industrielle, c'était en quelque sorte reconnaître les dysfonctionnements d'un nouveau régime social et politique qui servait très bien ses propres intérêts.

Cela dit, Fecteau rejette les visions « continuistes » du passé. Avant que les solutions keynésiennes ne s'imposent à la suite de la Seconde Guerre mondiale, montre-t-il, la question sociale a été vigoureusement débattue par les élites. Tout au long du XIX^e siècle, celles-ci explorent en effet de nombreuses pistes censées endiguer la criminalité urbaine et le paupérisme endémique. Ces diverses pistes ont laissé des traces dans le discours social et politique des élites, mais aussi dans les différentes normes des multiples institutions qu'elles ont mises en place pour contrer cette marginalité croissante. L'étude de Fecteau des « régulations sociales » du XIX^e siècle, parce qu'elle s'intéresse autant aux règles édictées par l'élite au pouvoir qu'aux réactions qu'elles suscitent chez ceux qui les subissent, montre que le XIX^e siècle a été marqué par trois façons de considérer la criminalité et la pauvreté. Imprégnées par l'optimisme des Lumières, les premières décennies auraient été dominées par les espoirs réformistes des philanthropes. Ces derniers croyaient qu'il était possible de réformer les criminels et les pauvres en développant chez

12. Dans son premier livre, Jean-Marie Fecteau s'était penché sur les transformations de la régulation du crime et de la pauvreté de l'âge féodal à l'âge libéral (*Un nouvel ordre des choses. La pauvreté, le crime et l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*, Montréal, VLB, 1989).

chacun d'eux l'esprit de prévoyance et une éthique du travail, en un mot, une véritable autonomie. Cet optimisme anime les réformateurs de la jeune république américaine, qui conçoivent alors des prisons d'un genre complètement nouveau que viennent étudier des Européens comme Alexis de Tocqueville et Gustave de Beaumont durant les années 1830. Lui succède cependant une sorte de soumission libérale, inspirée, elle, par le pessimisme malthusien. Au milieu du *xix^e* siècle, explique Fecteau, les élites se résignent à ce qu'une portion non négligeable de la population commette des crimes et vive dans la pauvreté la plus extrême. Dès lors, il ne s'agit plus de réformer les criminels et les pauvres, mais bien de les isoler et de les enfermer afin de protéger la société. Ce qui compte par-dessus tout, selon Fecteau, c'est de punir la faute des criminels, d'écarter les pauvres de la vue des bonnes gens, car on considère désormais que ces marginaux sont les seuls responsables de leur sort, que leur infortune est directement liée à leur morale douteuse. Cependant, cette optique « libérale » est l'objet de critiques de plus en plus nombreuses vers la fin du *xix^e* siècle, dont plusieurs viennent de sciences nouvelles, comme la sociologie et la psychologie, qui considèrent la marginalité soit comme un dysfonctionnement social, soit comme une pathologie individuelle que l'on peut désormais traiter. La marginalité n'est alors plus seulement perçue comme une carence morale d'individus isolés : on la considère à nouveau comme un enjeu social et politique sur lequel les pouvoirs publics ont désormais une prise.

Les élites québécoises du *xix^e* siècle, insiste Fecteau, vont sensiblement adopter ces visions à ce moment. Dans une « série d'hypothèses analytiques » (p. 12), qui sont davantage des intuitions que des preuves empiriquement fondées sur de longues recherches en archives, Jean-Marie Fecteau retrace l'évolution du discours québécois sur la pauvreté et la criminalité tout au long du *xix^e* siècle. Il note que l'utopie réformiste a eu relativement peu d'écho au Bas-Canada, les élites ne s'entendant ni sur les sources de financement des institutions nouvelles à mettre en place ni même sur le rôle et la nature de celles-ci. En revanche, l'optique libérale de la « raison punitive » n'a aucun mal à s'imposer au milieu du *xix^e* siècle, selon Fecteau. Il en veut pour preuve les réflexions du patriote Armury Girod, qui, en 1836, estime qu'on a tort de croire à la réforme des criminels. Ce témoignage constitue cependant la seule source sur laquelle s'appuie l'historien. Étonnamment, il ne cite pas le rapport important de Wolfred Nelson sur les prisons, publié en 1853, dont plusieurs des recommandations permettraient aux criminels d'être

réhabilités¹³. Fecteau insiste par ailleurs sur le cas de la prison de Montréal, où les criminels et certains itinérants s'entassaient sans que personne ne s'en préoccupe. Quant à la pauvreté, les élites bourgeoises en confient toute la gestion à l'Église et au clergé, ce qui, selon l'auteur, accentue la dépolitisation de la question sociale. Ce triomphe de la raison punitive et de l'enfermement ne sera qu'en partie remis en question dans les dernières années du siècle. En fait, seuls les jeunes délinquants seront l'objet d'une attention spéciale. Pour les remettre sur le droit chemin, une série d'institutions relevant du nouveau gouvernement de la province de Québec sont créées. Cela dit, la gestion des autres marginaux (les pauvres, les déficients mentaux, etc.) continuera d'être confiée à l'Église.

Marqué par l'éveil des nationalités et la volonté des élites de réprimer les criminels et d'encadrer plus efficacement les pauvres, le Québec du XIX^e siècle est également le théâtre de débats soutenus sur la question éminemment politique du régime. C'est du moins ce que souhaite montrer Louis-Georges Harvey dans *Le printemps de l'Amérique française*, un livre stimulant qui scrute avec rigueur et intelligence l'évolution du discours patriote. À la lecture de cet ouvrage, on se rend vite compte que, pour les leaders du Parti canadien/patriote, l'idée de « régime » ne renvoyait pas seulement à des accommodements institutionnels ou à une convention juridico-constitutionnelle. La mission ultime du régime était d'assurer la cohésion de la communauté, de préserver la liberté du citoyen et de cultiver chez chacun la vertu et le dépassement. Harvey rappelle que cette conception exigeante du régime était inspirée par les réflexions politiques et philosophiques des Anciens. Des philosophes grecs et romains ont en effet commis d'importants traités sur le thème du meilleur régime qui devait mener à une vie supérieure. Certains d'entre eux ont décrit avec moult détails le rôle néfaste joué par le luxe, l'argent et la corruption dans le passage de la République à l'Empire romain. Ces réflexions des Anciens sur le régime, méditées par les élites occidentales formées dans les collèges classiques, ont beaucoup inspiré l'idée républicaine, née avec la modernité. Depuis les années 1960 et 1970, plusieurs historiens britanniques et américains (par exemple, Pocock, Skinner et

13. Je renvoie le lecteur à l'un des chapitres de ma dissertation doctorale dans lequel je montre le caractère réformiste de ce rapport (ÉRIC BÉDARD, « Un corps social en santé – Pauvreté, crime, genre », « Le moment réformiste. La pensée d'une élite canadienne-française au milieu du XIX^e siècle », thèse de doctorat, Université McGill, 2004, p. 189-237).

Baylin) ont montré que les valeurs républicaines, pêtées par ce néo-classicisme, avaient provoqué l'essor d'un « humanisme civique » au nom duquel certains penseurs et politiciens britanniques ou révolutionnaires américains avaient condamné les excès du capitalisme ou critiqué la collusion entre le pouvoir et l'argent qui, à leurs yeux, provoquait la dégénérescence des mœurs et menaçait l'indépendance de l'honnête citoyen. Harvey montre, de façon fort convaincante du reste, que l'intelligence de cet humanisme civique permet d'accéder plus facilement à la cohérence de la pensée patriote. À son avis, l'historiographie québécoise et canadienne a été trop marquée par l'interprétation « ethnociste » de lord Durham. En n'attachant d'importance qu'à la lutte ethnique entre les Canadiens et la minorité anglophone, l'envoyé britannique aurait totalement ignoré les critiques morales adressées par les patriotes aux marchands britanniques qui, par les relations privilégiées qu'ils entretenaient avec le gouverneur, corrompaient le régime politique somme toute valable qui leur avait été octroyé en 1791. Cette dénonciation mènera, on le sait, à la rédaction des 92 résolutions, un document qui, d'après Harvey, est fortement inspiré par les valeurs de l'humanisme civique.

Ainsi, selon l'auteur, cette adhésion graduelle des patriotes à la pensée républicaine et aux valeurs de l'humanisme civique correspond à leur adhésion progressive au modèle politique et social qui prévaut aux États-Unis et dans le Nouveau Monde. Au départ, montre Harvey, les leaders du Parti canadien affichent le plus grand mépris pour le *yankee*, ce « sans-culotte » du Nouveau Monde, cet être dominé par ses passions qui ne pense qu'à s'enrichir. Peuple sans vertus, les Américains méritent d'être féroceement combattus lors de la guerre de 1812-14 selon ces leaders, car la morale se situe alors du côté des justes institutions de la Grande-Bretagne, concédées généreusement en 1791. Cette perception positive est par la suite fortement ébranlée. La menace d'union des deux Canadas de 1822, que craignent par-dessus tout les leaders du Parti canadien, et le voyage à Londres de Louis-Joseph Papineau l'année suivante, lors duquel le chef canadien est exposé à la misère urbaine et aux disparités sociales de la révolution industrielle, vont considérablement modifier la représentation que se font les leaders bas-canadiens de la société anglaise et de son régime. C'est dans un tel contexte que la perception de la république américaine et du peuple voisin s'améliore. En plus de refroidir l'enthousiasme que l'on avait eu auparavant pour les institutions britanniques, le projet d'union provoque une prise de conscience nouvelle chez les porte-parole canadiens, qui en viennent

graduellement à assimiler leur cause à celle des sociétés du Nouveau Monde, d'où le changement de nom de leur parti qui, de « canadien », devient « patriote » en 1826. À partir de 1830, ce qui prenait simplement l'allure d'un nouveau point de vue sur le Nouveau Monde devient clairement un parti pris en faveur des institutions républicaines américaines. Selon Harvey, la revendication principale des patriotes, celle d'élire les membres du Conseil législatif, montre clairement leur préoccupation pour l'enjeu de la préservation des vertus en politique. En élisant les conseillers législatifs de leur choix, comme le font les Américains avec leurs sénateurs, les Bas-Canadiens souhaitaient choisir une aristocratie des talents et du mérite moral plutôt que de se voir imposer une aristocratie cupide, soucieuse d'enrichissement rapide. Dans la presse patriote, on ne cesse alors de vanter les institutions américaines, qui éduquent mieux leurs citoyens, s'occupent efficacement de leurs pauvres et de leurs criminels, favorisent la prospérité collective tout en valorisant la frugalité individuelle. Le journal *La Minerve* publie, quelques mois avant que n'éclatent les Rébellions, une série d'articles sur la révolution américaine dans lesquels on insiste sur la couardise des autorités anglaises et sur les justes revendications des révolutionnaires américains ; on cherche ainsi à montrer, explique Harvey, que le combat des patriotes bas-canadiens est tout à fait semblable à celui mené par leurs voisins du sud quelques décennies auparavant. Lorsque les Rébellions font rage à l'automne 1837, l'un des réflexes des leaders patriotes est d'aller chercher le soutien politique et militaire des Américains. On connaît la suite : le président Van Buren, au grand désespoir des chefs patriotes, refuse de soutenir la cause bas-canadienne et interdit à ses compatriotes de prêter main-forte à ces républicains du nord. L'échec des patriotes est lourd de signification, selon Harvey, car il entraîne un appauvrissement de la réflexion politique sur le régime, l'abandon de l'idéal de vertu en politique et un repli de l'identité dans le culturel et le religieux. Toutefois, le moment patriote aura permis d'inscrire dans la culture politique québécoise une sensibilité authentiquement républicaine et humaniste qui, bien que longtemps minoritaire, en inspirera plusieurs.

Bellavance, Fecteau et Harvey fournissent une interprétation globale du XIX^e siècle à partir de la sphère du politique. Les trois observent un tournant majeur après les Rébellions de 1837, mais attribuent ce changement à des causes fort différentes. Le premier y voit la trahison de la bourgeoisie libérale au profit d'un clergé conservateur et de la grande bourgeoisie d'affaires, le second explique ce tournant par le choc que

provoque le paupérisme urbain, le troisième, par l'abandon des valeurs liées à l'humanisme civique. Sans que cela soit dit explicitement, le politique est, dans ces trois livres, ce lieu de médiation qui fournit le matériau à la grande explication historique. Aux yeux de ces chercheurs, l'histoire de la société québécoise n'est pas surdéterminée par la causalité économique, elle est aussi le produit de décisions volontaires, de défaites ou de victoires politiques, d'idées sur le monde. Qu'elles s'intéressent à l'éveil des nationalités, à l'évolution des régulations sociales ou à l'émergence de la tradition républicaine au Québec, ces recherches en viennent toutes à éclairer un siècle à partir du politique. Évidemment, l'histoire politique écrite par ces chercheurs n'a rien de la chronique croustillante d'un Robert Rumilly ; elle accorde peu – trop peu peut-être – de place aux acteurs et aux événements, car elle est avant tout soucieuse de défendre une thèse, de résoudre un problème historiographique. Pour qui se souvient de l'engouement des historiens québécois pour l'école des Annales, cet intérêt pour le politique mérite d'être noté. Soyons clair, cependant : cette histoire du politique n'est pas écrite contre l'histoire sociale. Elle intègre plutôt, dans plusieurs cas, les connaissances de cette dernière, ce qui offre une vision d'ensemble encore plus riche du *xix^e* siècle québécois.

La question du libéralisme

Ce que montrent aussi ces trois ouvrages, c'est que la question du libéralisme reste un débat fondamental de notre historiographie. Depuis la Révolution tranquille, les historiens ne cessent de s'interroger sur l'absence ou la présence du libéralisme dans le Québec d'avant 1960. Pour les adeptes des écoles de Québec et de Montréal, le « retard » du Québec s'expliquait en partie par l'absence d'une tradition de pensée libérale, par le triomphe incontestable du clérico-nationalisme. Cette perspective a été par la suite largement contestée par des historiens plus jeunes, comme Yvan Lamonde et Fernande Roy¹⁴. Ces deux historiens ont cherché à montrer à quel point le libéralisme, à la fois politique et économique, avait joué un rôle fondamental dans notre histoire. À bien

14. Pour un bilan historiographique sur le libéralisme, voir Fernande Roy, « Les historiens québécois et le libéralisme », *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme dans les milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du *xx^e* siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 11-43.

des égards, le débat sur le libéralisme et le débat sur le passage à la modernité du Québec se confondent. Étudier le libéralisme, c'est voir dans quelle mesure le Québec se développait ou non au même rythme que les autres sociétés occidentales. Le débat sur le libéralisme dépasse la simple discussion savante entre historiens : il renvoie en partie à la perception que les Québécois ont d'eux-mêmes et de leur passé. C'est un débat sensible, parfois même émotif, qui touche à la corde sensible de l'identité¹⁵. Bellavance, Fecteau et Harvey traitent de front la question du libéralisme. Leurs points de vue très clairs, sinon tranchés, constituent d'excellentes contributions à ce débat qui ne manque pas d'intérêt.

Marcel Bellavance déplore pour sa part que les historiens québécois aient généralement opposé libéralisme et nationalisme ou aient laissé entendre que « le libéralisme québécois aurait été corrompu par le nationalisme » (p. 147). S'en prenant aux thèses à la fois de Fernand Ouellet et de Fernande Roy, Bellavance soutient que le libéralisme et le nationalisme naissent et se développent en même temps, que ces deux pensées sont parfaitement complémentaires. Le « changement social provoqué par les transformations économiques et technologiques de l'ère industrielle et la conscience nationale liée à la modernisation et à l'intégration » (p. 70) sont des phénomènes qui participent de la même dynamique générale de la modernité, selon lui. On reconnaît là l'analyse moderniste et marxienne développée par des auteurs comme Ernest Gellner ou Éric Hobsbawm, dont les thèses sur la nation et le nationalisme sont bien connues. Ces chercheurs, que Bellavance cite abondamment, ont beaucoup insisté sur l'historicité et le caractère contingent du phénomène national. Les nations ne seraient pas des données atemporelles, elles auraient une histoire, seraient le produit d'une volonté consciente. Le nationalisme est ici présenté comme l'instrument de domination auquel ont recours les grandes bourgeoisies pour asseoir leur domination sur un territoire donné. Ces grandes bourgeoisies, qui souhaitent remporter une lutte à finir contre les élites métropolitaines ou impériales, s'appuient sur des principes libéraux lorsqu'elles mettent en place un système d'éducation moderne qui, d'en haut, imprime dans les esprits une nouvelle conscience nationale ou lorsqu'elles réclament la

15. Sur ce sujet, voir André VACHET, « Post-scriptum à Jean-Paul Bernard. Libéralisme ou pas... », Claude SAVARY [éd.], *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, Québec, IQRC, 1984, p. 63-70.

libéralisation du capital et du commerce sur un territoire bien circonscrit qu'elles souhaitent dominer économiquement et politiquement. Ce sont ces mêmes bourgeoisies, fait valoir Bellavance, qui réécrivent l'histoire, font revivre les traditions ancestrales ou créent les institutions culturelles qui édictent les nouvelles normes de la culture nationale.

Selon Bellavance, le Parti patriote est l'expression d'un « courant libéral nationalitaire » (p. 32) tout à fait en accord avec l'esprit des autres mouvements de la même époque. Hélas pour le Québec, cependant, les visions libérale et nationale des patriotes se heurteront à deux groupes très hostiles à ces idées. Le clergé, d'une part, rejette la perspective laïque des patriotes, craignant que son influence diminue si les idéaux patriotes emportent l'appui de la majorité. D'autre part, la grande bourgeoisie anglophone, qui cherche à réaliser ses grands projets d'infrastructures est-ouest, perçoit les idéaux libéraux et nationaux des patriotes comme une sérieuse entrave à son programme. Ces deux groupes vont contribuer à freiner l'élan du libéralisme et entraîner le Québec dans un cul-de-sac conservateur. En somme, aux yeux de Bellavance, 1837 marque l'échec du libéralisme et, en même temps, la fin de l'ambition nationale québécoise. C'est parce que le libéralisme ne réussit pas à s'imposer que la question nationale sort de l'horizon politique.

La lecture que propose Bellavance du libéralisme soulève plusieurs questions, car l'auteur ne prend pas la peine de définir clairement ce qu'il entend par « libéralisme ». Il ne propose aucune distinction entre le libéralisme politique et le libéralisme économique, de sorte que, si l'on suit sa logique, la « repolitisation » de la question nationale qui s'est produite durant les années 1960 devrait coïncider avec la résurgence du libéralisme. Or, une grande majorité des indépendantistes d'aujourd'hui sont d'ardents critiques de cette doctrine ou de ce qui prend la forme, à leurs yeux, du néolibéralisme. Ils militent souvent pour la souveraineté parce qu'ils souhaitent défendre un « modèle québécois » qui, précisément, se veut un rempart au libéralisme. Le libéralisme dont il est ici question est évidemment économique, mais Bellavance, nous l'avons dit, ne précise pas le libéralisme dont il traite. De plus, l'auteur passe en revue une impressionnante littérature théorique sur la nation et le nationalisme, mais il ne s'est pas intéressé à toute une autre littérature, très abondante elle aussi, sur les tensions qui ont existé historiquement entre le libéralisme et le nationalisme. Ce faisant, il balaie du revers de la main un enjeu théorique qui est loin d'être réglé, qui est même beaucoup plus

complexe que ce qu'il laisse voir¹⁶. Le libéralisme, comme idéologie, considère l'individu comme une « fin », comme l'unité insécable par excellence autour de laquelle toute la société doit être organisée. Or, la nation et le nationalisme renvoient au groupe, à la communauté, au tout. Entre ces deux pôles conceptuels, il existe toute une gamme d'accommodements possibles, mais ceux-ci ne participent pas de la même sensibilité idéelle. Il est clair que, après l'expérience douloureuse du fascisme et du nazisme, cette tension théorique entre libéralisme et nationalisme est plus vive qu'elle ne l'était au ^{xx}^e siècle, mais il aurait fallu être plus rigoureux. D'autant plus que le Québec est probablement l'une des sociétés où la synthèse entre le libéralisme et le nationalisme a provoqué les débats les plus passionnés. Il est d'ailleurs étonnant que Bellavance se réfère si peu aux travaux théoriques commis au Québec sur la question de la nation et du nationalisme, notamment ceux qui ont été publiés après le référendum de 1995¹⁷.

De son côté, Jean-Marie Fecteau nous offre une conception beaucoup plus claire du libéralisme. Selon lui, l'étude des régulations sociales permet plus facilement d'étudier le libéralisme, du moins beaucoup plus facilement que les discours des politiciens ou des idéologues. Ce qui intéresse avant tout Fecteau, ce sont les manifestations concrètes du libéralisme, car, à son avis, chercher la présence du libéralisme ou de quelque autre idéologie est un exercice sans grand intérêt : « il faudrait pour de bon cesser de faire la recherche pointilleuse des moindres marques de la présence d'une pensée quelconque » (p. 342). Selon lui, de telles recherches en histoire des idées passent à côté de l'essentiel puisque le libéralisme, martèle Fecteau, n'est pas une idéologie comme les autres, c'est le « socle intellectuel » (p. 11) primordial, le « substrat culturel » (p. 332) par excellence, la « logique fondatrice des sociétés occidentales au ^{xx}^e siècle » (p. 343). Dans un tel contexte, il est vain de chercher à démontrer l'hégémonie du libéralisme, car c'est à l'intérieur du cadre libéral que tous les acteurs, sans qu'ils en soient toujours conscients, réclament un monde différent. Les règles qui permettent au débat d'exister sont libérales, les paramètres à l'intérieur desquels le débat se situe

16. Ailleurs, cet enjeu théorique a suscité une abondante bibliographie. Voir, parmi les réflexions les plus éclairantes, Yael TAMIR, *Liberal Nationalism*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

17. Voir, entre autres, Daniel JACQUES, *Nationalité et modernité*, Montréal, Boréal, 1998 ; et Michel SEYMOUR, *La nation en question*, Montréal, L'Hexagone, 1999.

sont également d'essence libérale. Il ne s'agit donc pas de voir si le libéralisme existe, au Québec ou ailleurs, mais de voir les possibilités multiples qu'il offre, les façons dont il se décline.

Qu'est-ce que le libéralisme selon Fecteau ? Ce n'est, précise-t-il dès la première page de son livre, ni une idéologie politique et partisane – celle des Rouges et de l'Institut canadien soulevée par Jean-Paul Bernard¹⁸ ou Yvan Lamonde¹⁹ – ni le triptyque liberté-égalité-propriété – credo des hommes d'affaires mis de l'avant par Fernande Roy²⁰. Le libéralisme dont il est ici question est une « nouvelle culture du temps et de l'espace », un « mode d'exister » qui, précise Fecteau, se situe bien « au-delà de l'expression consciente et rationnelle des idées » (p. 54). Cet « au-delà », l'auteur arrive toutefois à le délimiter assez rationnellement en proposant trois principes-clés qui permettent, selon lui, de comprendre la nature profonde du libéralisme. Le premier principe est celui de « liberté », que l'on doit situer historiquement dans un contexte où les monarchies disparaissent les unes après les autres et où l'on assiste à la fin des « ordres » de l'Ancien Régime. Ces bouleversements politiques en même temps que philosophiques entraînent la découverte de l'individu, celle de « soi » et de l'« autre ». Le second principe qui caractérise le libéralisme est celui de « volonté ». Désormais, il est possible d'orienter sa vie et celle de sa collectivité ; le monde et la vie ne sont plus un éternel recommencement, car, dorénavant, le temps s'écoule au rythme d'une « histoire » qui transforme les « horizons d'attente », selon la formule connue de Reinhart Koselleck, que cite Fecteau à plusieurs reprises. Enfin, le troisième principe-clé de la doctrine est celui de « responsabilité ». Grâce au libéralisme, le salut ne dépend plus – plus seulement du moins – de Dieu, du roi ou du seigneur, mais bien de soi. Les individus de l'ère libérale estiment qu'ils ont une réelle emprise sur leur destin, qu'ils sont, en dernier ressort, les seuls responsables de leur sort.

Ce mode d'existence, explique Fecteau, suscite évidemment de grands espoirs et recèle d'immenses possibilités pour l'ensemble du genre humain. Il y a dans le libéralisme une « pulsion libertaire » (p. 10),

18. Jean-Paul BERNARD, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971.

19. Yvan LAMONDE, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871*, Montréal, Boréal, 1990 ; Louis-Antoine Dessaulles, *Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994.

20. Fernande ROY, *op. cit.*

d'ailleurs toujours agissante selon lui, qui a fait craindre le pire aux classes dirigeantes. C'est pourquoi, tout au long du XIX^e siècle, les élites vont tenter de restreindre la portée du libéralisme. C'est que, soutient Fecteau (ici très proche des thèses de Daniel Bell sur les contractions culturelles du capitalisme, qu'il ne cite pas, par ailleurs), « le libéralisme est constamment tiraillé entre l'idéal d'un monde construit sur la liberté des hommes et des femmes et la vision étriquée, étroite et pauvre que les élites bourgeoises ont construite de l'organisation sociale qui devait présider à l'avènement de cet idéal » (p. 63). En somme, le libéralisme qui finit par s'imposer au XIX^e siècle n'est pas nécessairement sa forme la plus pure ou la plus vraie. Le libéralisme qui s'impose, c'est celui d'une bourgeoisie cupide, indifférente au sort des plus démunis, soucieuse avant tout de préserver ses richesses. C'est la version conservatrice d'un libéralisme de possédants qui souhaitent s'enrichir toujours davantage, voir disparaître toutes les entraves à leur soif de profits, mais qui, en même temps, refusent de partager les richesses accumulées sur le dos des plus pauvres et craignent que ces derniers ne prennent les armes contre eux. S'ils refusent de reconnaître les injustices sociales qu'aurait pu générer un libéralisme sauvage, c'est qu'ils estiment qu'ils sont les seuls responsables de leur réussite. La richesse et le succès tout comme, du reste, la pauvreté et le dénuement ne dépendent que de la rigueur morale et de l'éthique du travail de chacun. La réussite est donc une affaire de mérite, et c'est à l'individu de se prendre en main.

Le libéralisme bourgeois du XIX^e siècle, poursuit Fecteau, privilégie presque toujours la même solution : la rédemption par le travail, la réforme morale. C'est dans un tel contexte qu'on doit comprendre le rôle important joué par l'Église au Québec, surtout à partir du milieu du XIX^e siècle, alors que s'impose l'optique libérale pour s'occuper du pauvre et du criminel, comme nous l'avons vu plus haut. Contrairement à ce que plusieurs historiens ont pu prétendre auparavant, explique Fecteau, l'Église catholique n'a ni bloqué l'accès à la modernité ni servi de frein à l'avènement du libéralisme. Elle a été, au contraire, « partie prenante à l'univers libéral » (p. 268), une « modalité spécifique de la mise en place de l'économie charitable libérale » (p. 343). En un mot, « l'Église [n'a pas été] pas l'envers du monde nouveau [mais] la forme particulière de son avènement au Québec » (p. 275). C'est sur l'Église catholique, qui jouit de la liberté d'association octroyée par le cadre libéral, que mise la bourgeoisie pour prendre en charge les plus pauvres. Puisque les maux sociaux du paupérisme et de la criminalité sont, pour l'essentiel, le fait

d'individus qui succombent plus facilement que les autres à leurs désirs, l'Église est l'institution toute désignée pour s'occuper de la rédemption morale des marginaux. La nature ayant horreur du vide, l'Église ne fait qu'occuper l'espace important que les élites bourgeoises veulent bien lui laisser. Les problèmes sociaux devenant de plus en plus criants, la place de l'Église dans la société ne fera que s'accroître selon la même proportion. Lorsque, à la fin du ^{xix}^e siècle, certains réclament une intervention plus grande des pouvoirs publics de la nouvelle province de Québec en faveur des plus démunis, il sera simplement trop tard, l'Église en étant venue à exercer un pouvoir démesuré dans les secteurs d'intervention sociale. En somme, fait valoir Fecteau, la place importante de l'Église ne découle pas du triomphe d'un quelconque cléricisme nationaliste antimoderniste, mais bien de la victoire d'un libéralisme bourgeois répressif et moralisateur qui considère la pauvreté et le crime comme des problèmes individuels. Dans le Québec du ^{xix}^e siècle, l'Église catholique ne s'est donc pas imposée contre le libéralisme, mais plutôt grâce à lui.

Cette interprétation du rôle joué par l'Église est audacieuse, mais originale et stimulante. Pour les élites politiques et intellectuelles occidentales du ^{xix}^e siècle, il est vrai que la religion n'est pas qu'une affaire de croyance et de foi, ni un combat contre le paganisme ou les hérétiques comme au ^{xvii}^e siècle : elle est devenue un outil institutionnel au service de la cohésion sociale. Avec ses rituels qui rassemblent, sa morale qui prêche le souci du prochain, son enracinement et son influence auprès des gens, l'institution religieuse pouvait s'avérer un puissant antidote au caractère foncièrement individualiste et matérialiste des révolutions libérales et capitalistes. C'est du moins ainsi qu'Étienne Parent considère les choses dans certaines des conférences qu'il prononce autour des années 1850 et que cite Fecteau pour étayer ses thèses.

Si son interprétation du rôle de l'Église catholique est intéressante, la définition que Fecteau propose du libéralisme pose cependant problème. Tout se passe comme si l'auteur ne pouvait admettre que l'on considère le libéralisme autrement que comme un *a priori* absolu qui transcende tous les comportements et toutes les pensées. Pourtant, les études sur le libéralisme ont emprunté de nombreux sentiers intéressants qui nous ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des sociétés et la pensée des femmes et des hommes du passé. Pour les uns, s'appuyant sur toute une tradition théorique en sociologie, le libéralisme est d'abord et avant tout une « dynamique totalisante », une façon de

caractériser le cadre d'une société globale. C'est ainsi qu'on distinguera la société libérale des sociétés féodale et providentialiste²¹. D'autres, inspirés par les théories foucaaldiennes sur la « gouvernementalité », s'intéressent surtout aux techniques de pouvoir du libéralisme. Pour ceux-là, le libéralisme est avant tout perçu comme une façon nouvelle de surveiller et de punir qui se distingue radicalement de celle de l'Ancien Régime²². D'autres enfin, intéressés par l'histoire des idées et de la pensée, vont considérer le libéralisme comme une « idéologie » et tenter de voir comment celle-ci se développe et s'incarne dans le temps. La littérature sur le libéralisme au Québec et au Canada témoigne de cette diversité d'approches. C'est ainsi que les travaux de Gilles Bourque et de Jacques Beauchemin sur la société duplessiste « libérale », ceux d'Yvan Lamonde sur l'œuvre de Louis-Antoine Dessaulles, ceux, très foucaaldiens, de Bruce Curtis sur la naissance de la politique de recensement au Canada²³ ou ceux, plus classiques, de Fernande Roy sur la pensée des hommes d'affaires montréalais du tournant du xx^e siècle n'abordent pas du tout le libéralisme de la même manière. Tous ces auteurs ont toutefois proposé des monographies très éclairantes sur divers aspects de notre histoire, et il aurait été intéressant que Fecteau dialogue davantage avec ces auteurs qui, comme lui, considèrent le libéralisme comme une question très importante de notre historiographie. Si Fecteau a probablement raison de dire que le libéralisme est la logique fondatrice des sociétés occidentales du xix^e siècle, cela ne saurait mettre fin pour autant, comme il semble le souhaiter, à l'histoire des idées. C'est qu'aujourd'hui comme hier on peut souscrire, même inconsciemment, au « substrat culturel » du libéralisme tout en s'inquiétant de ses effets pervers. Depuis le xviii^e siècle, ces inquiétudes se sont souvent fondées sur toute une gamme de sensibilités idéologiques qui méritent d'être étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes par les historiens. En d'autres termes, dire que le

21. Voir sur ce sujet Gilles BOURQUE, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN, « Mais qu'est-ce donc qu'une société libérale ? », Alain-G. GAGNON et Michel SARRA-BOURNET [éd.], *Duplessis. Entre la Grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, p. 349-375.

22. Dans l'un de ses textes, Foucault insista tout de même pour dire que son « interprétation » du libéralisme ne se voulait nullement « exhaustive » mais constituait plutôt « un plan d'analyse possible » (Michel FOUCAULT, « Naissance de la biopolitique », *Dits et écrits, tome III, 1976-1979*, Paris, Gallimard, 1994, p. 818-825).

23. Bruce CURTIS, *The Politics of Population. State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

libéralisme a triomphé est insuffisant, du moins pour l'historien des idées : encore faut-il montrer comment les femmes et les hommes du passé, à partir d'idées qui ont mené à l'action, ont voulu défendre les acquis du libéralisme ou se sont ingéniés à contrecarrer ses effets délétères²⁴. De la même façon, l'historien de demain jugera peut-être que les femmes et les hommes du tournant du ^{xx}e siècle adhéraient tous, plus ou moins, au « substrat culturel » de la révolution technologique, chacun ayant recours quotidiennement au courrier électronique, visitant les sites Web pour recueillir des informations ou s'accommodant du confort de la technique moderne. Cela dit, s'arrêter là dans la démonstration ne rendrait pas compte de toute la richesse des discussions de notre époque, car cette même révolution technologique provoque de vrais débats sur la manipulation génétique ou la « post-humanité ». Ces craintes mènent à des positions bien campées, à des débats politiques, à l'adoption de lois qui méritent d'être comprises dans toute leur complexité par les femmes et les hommes de demain.

Comme nous venons de le voir, Marcel Bellavance et Jean-Marie Fecteau considèrent que modernité et libéralisme vont de pair, que les deux phénomènes se développent au même rythme selon des logiques similaires. Pour sa part, lorsqu'il aborde la question du libéralisme, Louis-Georges Harvey conteste vivement cette perspective qui, rappelons-le, domine notre historiographie. Selon lui, on aurait eu avantage à s'inspirer des historiens britanniques et américains, qui « ont depuis longtemps remis en question l'interprétation selon laquelle la genèse de la seule idéologie libérale serait la principale trame idéologique de l'histoire occidentale » (p. 27). Ces historiens ont en effet proposé un « révisionnisme républicain » qui permet de résoudre les contradictions apparentes de ceux qui, tout en revendiquant une meilleure participation politique des citoyens, se sont avérés d'ardents critiques des effets négatifs du capitalisme marchand dès le milieu du ^{xviii}e siècle. En somme, il existerait quelque chose comme une voie républicaine vers la modernité qui, historiquement, s'est présentée comme une solution de remplacement à la voie libérale. Tout comme les libéraux, les républicains rejettent les privilèges liés à la naissance, mais, contrairement à eux, ils craignent

24. C'est à cette tâche que nous invite Ian McKay pour mieux problématiser l'histoire du Canada dans « The Liberal Order Framework. A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, vol. 81, n° 4, décembre 2000, p. 617-646.

qu'une nouvelle aristocratie de l'argent ne vienne corrompre un régime fondé sur l'égalité des citoyens devant la loi. Cette crainte, fondée, expliquerait notamment l'importance que plusieurs penseurs et politiciens vont accorder à la propriété. Pour ceux qui adhèrent aux valeurs de l'humanisme civique, la propriété n'est pas seulement une source de richesse et de prospérité : elle constitue un gage de liberté. La propriété, désormais accessible à tous, acquise et préservée grâce à une éthique du travail éprouvée, assure l'indépendance d'esprit, favorise un engagement politique plus ouvert à l'horizon du bien commun. Le révisionnisme républicain renverse ainsi l'un des postulats fondamentaux de l'interprétation libérale de l'histoire qui considérait la revendication à la propriété comme l'indice par excellence de « l'individualisme possessif²⁵ ».

Ce révisionnisme républicain tarde à se manifester au Québec, déplore Harvey, notamment lorsque vient le temps d'étudier la pensée et l'imaginaire des patriotes. Là encore, cette pensée est analysée par plusieurs historiens à la lumière des axiomes du libéralisme, seule voie d'accès à la modernité. Fernand Ouellet, par exemple, fonde sa critique sévère des revendications patriotes sur l'absence d'une tradition de pensée libérale. Yvan Lamonde, de son côté, soutient que la conception civique de la nation promue par les patriotes constitue un bon indice de leur libéralisme. Dans un cas comme dans l'autre, note avec justesse Harvey, « l'on reconnaîtra dans les modalités de ce long débat les manifestations d'un métarécit [...] construit sur une épistémologie du progrès, métarécit selon lequel l'appropriation de l'idéologie libérale marquerait l'entrée plus ou moins précoce de la nation dans la modernité » (p. 27). Il s'emploie à montrer que, si les patriotes sont d'ardents critiques du libéralisme, leur point de vue se fonde sur une tradition républicaine qui fait siens les grands idéaux de la modernité. La critique du libéralisme que proposent les patriotes n'est pas matérielle ou économique, comme le sera plus tard celle de la gauche socialiste, elle est avant tout morale et politique, ce que n'ont pas su voir les analystes jusqu'à maintenant. Le pouvoir indu qu'exercent les riches marchands britanniques est au cœur des doléances des patriotes. Cette influence trop grande, craignent-ils, corrompt un régime pour lequel ils ont somme toute un assez grand respect. C'est seulement lorsqu'ils sentent que Londres ne compte pas mettre fin à ce déséquilibre des pouvoirs que les patriotes se tournent

25. C.B. MCPHERSON, *The Political Theory of Possessive Individualism*, Oxford, Oxford University Press, 1962.

vers le modèle américain. En attaquant de front le rôle occulte des marchands, les patriotes ne s'en prennent pas aux représentants d'une ethnie : ils dénoncent en premier lieu le rôle néfaste joué par l'argent dans l'arène politique, ils se font les plus ardents promoteurs de la vertu et proposent un assainissement des mœurs politiques. Par ailleurs, l'attachement de Papineau et de quelques autres au régime seigneurial n'a rien d'un engouement réactionnaire pour l'Ancien Régime, selon Harvey. Au contraire, les patriotes considèrent que cette institution héritée de la Nouvelle-France, en garantissant l'accès à la propriété, assure la liberté du citoyen. À la manière des jeffersoniens, les patriotes bas-canadiens considèrent que la communauté politique est faite de petits propriétaires indépendants à qui il revient de déterminer les grandes orientations d'avenir. En somme, si les patriotes critiquent le fonctionnement des institutions britanniques, s'ils n'adhèrent pas à toutes les idées du libéralisme, ils n'en sont pas moins modernes pour autant. La nature de ces critiques révèle même la présence d'une autre voie d'accès à la modernité, celle du républicanisme.

Tout comme Bellavance, Harvey ne définit pas clairement ce qu'il entend par libéralisme. En le lisant, on a le sentiment qu'il ne distingue pas le projet politique libéral d'un certain capitalisme sauvage qui s'appuie sur les principes libéraux pour se développer. Tout au long de son livre, il associe le libéralisme au matérialisme et à la corruption, ce qui est évidemment un peu réducteur. Par ailleurs, Harvey donne même à penser que l'ensemble du mouvement patriote était favorable au régime seigneurial, ce qui ne correspond pas aux revendications exprimées dans plusieurs des pétitions qui circulaient peu avant que n'éclatent les Rébellions de 1837. Allan Greer, à la suite de plusieurs autres, a montré qu'une partie non négligeable de la paysannerie dénonçait avec vigueur les abus de certains seigneurs, qui soit refusaient de concéder gratuitement des terres, soit augmentaient indûment les cens et rentes, sorte de taxes foncières du régime seigneurial²⁶.

• • •

En plus de réintroduire le politique dans l'explication historique et de proposer des points de vue stimulants sur la question du libéralisme,

26. Allan GREER, « The Question of Property », *op. cit.*, p. 258-293.

les ouvrages ici commentés partagent trois grandes ambitions qui méritent d'être soulignées.

Les trois historiens montrent la nécessité de situer le Québec dans un contexte plus large et insistent sur l'importance de comparer la société québécoise aux autres sociétés occidentales. Bellavance situe les Rébellions dans le contexte de l'éveil des nationalités, Fecteau montre que la gestion de la marginalité qui a cours au Québec au XIX^e siècle s'inscrit dans une dynamique occidentale, et Harvey fait valoir que le discours patriote s'inspire d'un humanisme civique, d'une tradition républicaine et d'un mouvement anticolonial qui influencent plusieurs mouvements politiques importants en Europe et en Amérique. Cette nécessité de comparer le Québec avec les autres sociétés occidentales avait déjà été soulignée par l'historien Gérard Bouchard. Dans un chapitre de *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Bouchard estimait que la comparaison permettrait à l'historiographie québécoise de connaître un nouveau souffle, de voir poindre de nouveaux paradigmes²⁷. Ces trois ouvrages lui donnent raison.

La seconde grande ambition de ces textes est théorique. En effet, les historiens proposent une démonstration qui, dans chaque cas, s'appuie sur un point de vue théorique fort. Pour étayer ses considérations sur l'éveil des nationalités, Bellavance nous propose une revue ambitieuse, quoique un peu scolaire, des plus importantes théories sur le nationalisme. Avant de se lancer dans sa démonstration, Fecteau consacre plusieurs pages éclairantes à son cheminement théorique et méthodologique, et explique en quoi l'analyse des « régulations sociales » est devenue plus pertinente que celle du « contrôle social ». Son cheminement nous conduit à une riche littérature théorique sur l'étude historique de la marginalité et de l'État, qui est impressionnante et convaincante. Si Fecteau est probablement le plus foucaldien des historiens québécois, surtout dans ses fulgurances stylistiques, il puise ses intuitions à de nombreuses sources et nous propose une intelligence du XIX^e siècle qui force l'admiration. Quant à Harvey, il nous initie à de nouvelles perspectives en histoire des idées grâce à sa maîtrise d'un corpus historiographique britannique et américain peu fréquenté par la plupart des historiens québécois. Il montre ainsi qu'il est possible d'écrire une grande

27. Gérard BOUCHARD, « Pourquoi se comparer ? », *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2002, p. 37-76.

histoire des idées au Québec qui, plutôt que de se perdre dans les détails d'une vaine érudition, peut rendre compte d'enjeux pertinents. Je me permettrai toutefois un seul bémol à propos de cette ambition théorique. Fort judicieusement, Bellavance, Fecteau et Harvey ne craignent pas de transgresser les frontières disciplinaires. Toutefois, cette transdisciplinarité, ai-je eu l'impression, se faisait parfois au détriment du corpus historiographique d'ici. Ces historiens s'inspirent énormément de travaux européens ou américains – ce qui n'est évidemment pas une mauvaise chose –, mais discutent finalement assez peu, et de façon trop souvent superficielle, sinon polémique, les travaux de leurs pairs québécois ou canadiens. C'est notamment le cas de Bellavance lorsqu'il s'en prend, trop sévèrement à mon avis, aux thèses d'Allan Greer sur les Patriotes, et de Fecteau lorsqu'il attaque, sans les nommer, les thèses d'Yvan Lamonde et de Fernande Roy sur le libéralisme.

Enfin, la dernière grande ambition partagée par ces historiens qui mérite d'être saluée a trait à la volonté de proposer une interprétation globale du XIX^e siècle. Celles et ceux qui, en philosophie, en sociologie ou en littérature, perçoivent parfois les historiens comme d'irréductibles empiristes verront leurs préjugés tomber à la lecture de ces ouvrages ambitieux. Pendant trop longtemps, les historiens ont insisté sur la « preuve », les « sources », et tenaient pour acquis le paradigme dans lequel s'inscrivaient leurs travaux. Les trois historiens qui se sont penchés sur le XIX^e siècle québécois cherchent au contraire à nous offrir une interprétation forte. Leur ambition est grande, au point qu'ils en négligent parfois la fameuse « preuve », constituée à partir des archives d'époque, qui a toujours obsédé les historiens de métier. Leurs intuitions stimulantes ne se fondent pas toujours sur des sources convaincantes, ce qui donne à certaines hypothèses un côté un peu impressionniste. Sans contredit, des historiens comme Bellavance et Fecteau privilégient l'explication au récit linéaire, la diachronie à la chronologie, une approche « académique » tout à fait recevable, mais peut-être déroutante pour celles et ceux qui sont attachés à la preuve empirique, potentiellement *falsifiable*.

Si, des trois ouvrages, il fallait suggérer la lecture d'un seul, j'opterais, non sans hésitation, pour celui de Louis-Georges Harvey. Évidemment, un tel choix a quelque chose d'arbitraire puisque ces trois ouvrages traitent de thèmes très différents. J'ai pour ma part apprécié la trame narrative claire de cet ouvrage qui, tout en étant proche de l'événement, ne tombe jamais dans la pure description. De même, Harvey s'attache à

la pensée de certains personnages réels, et les idées qu'il cherche à nous faire comprendre sont incarnées par des hommes immergés dans un présent contingent. Harvey ne se perd pas pour autant dans les détails biographiques ou les anecdotes futiles. Enfin, son hypothèse de départ me semble la mieux fondée sur le plan des sources, la plus crédible au final. Son recours aux archives d'époque n'est cependant pas un étalage vain d'érudition. Les fonds privés, les brochures et les documents d'époque qu'il cite éclairent de façon souvent pénétrante son point de vue. Il y a là un vrai travail monographique qui fournit au lecteur des conclusions probablement plus durables.

Éric Bédard

Télé-université – Université du Québec à Montréal

Lucie Piché

Femmes et changement social au Québec. L'apport de la jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966.
Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

S'ils renvoient aujourd'hui bien souvent à un conservatisme idéologique, les mouvements catholiques peuvent néanmoins participer à certaines transformations sociales, voire se révéler progressistes (allant parfois même jusqu'au radicalisme révolutionnaire de la théologie de la libération). À ce titre, *Femmes et changement social* se montre éclairant en portant un regard précis sur un aspect encore peu étudié d'une époque charnière de l'histoire du Québec : l'influence de la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) sur les jeunes femmes issues de la classe ouvrière, dans le deuxième tiers du ^{xx}e siècle. S'inscrivant dans la foulée de plusieurs autres travaux ayant trait à la jeunesse – pensons notamment à ceux de Louise Bienvenue (*Quand la jeunesse entre en scène*, Boréal, 2003) –, l'ouvrage constitue la première étude spécifiquement consacrée aux branches féminines des mouvements catholiques. Historienne et chercheure associée à l'Observatoire Jeunes et Société de l'Institut national de la recherche scientifique, Lucie Piché soutient que la JOCF a contribué « à la formation d'une élite féminine issue des milieux populaires » (p. 304). Plus encore, l'organisation aurait permis à ses membres d'accéder à la sphère publique québécoise par le biais d'un engagement social concret.